

LA LETTRE DU DÉPUTÉ

MAI 2020

Denis
Masségli

CHERS LECTEURS,

Après deux mois de confinement strict partout en France, le Gouvernement assouplit progressivement les règles.

Grâce à la résilience des habitants de Maine-et-Loire et au travail engagé des soignants, des forces de l'ordre et de l'ensemble des professionnels qui ont veillé au maintien de notre cadre de vie, le confinement a eu les résultats escomptés : les indicateurs du département sont tous « au vert », nous faisons partie de ceux qui ont été, in fine, les moins touchés par le virus du COVID-19.

L'allègement des restrictions permet à un grand nombre d'habitants de reprendre une activité professionnelle, personnelle ou scolaire à l'extérieur du domicile. Ces activités sont devenues possibles grâce notamment à la mobilisation sans faille de vos maires. Je les en remercie chaudement. Ils ont notamment géré avec expertise la gestion des masques grand public ou encore les autorisations d'ouverture des espaces publics.

Alors que de nombreux commerces ont rouvert, je pense particulièrement aux professionnels des métiers de bouche et de tourisme qui attendent le résultat des indices de déconfinement des deux semaines à venir. Pour que le Gouvernement lance dès début juin la seconde phase du plan - qui permettra entre autres d'ouvrir à la clientèle les bars, restaurants et cafés - nous devons maintenir sur trois semaines des indicateurs positifs sur les critères suivants :

- la circulation active du virus ;
- la tension hospitalière sur les capacités en réanimation ;
- le taux de couverture des besoins en tests.

Pour eux, pour nous, mais aussi notre santé et celle de nos proches, il est essentiel de conserver nos habitudes prises pendant le confinement. Le port du masque grand public comme le respect des gestes barrières et des règles de distanciation sociale sont indispensables pour maintenir un faible taux de prolifération du virus dans le département.

Le maintien de notre vigilance collective est notre plus bel acte de solidarité.

Denis Masségli
Député de la 5^e circonscription
de Maine-et-Loire



À LA UNE !



Protéger, isoler, tester : un déconfinement progressif dans le Maine-et-Loire

Le premier ministre l'avait annoncé : ce lundi 11 mai a été lancée la première étape du plan de déconfinement. Basé sur le triptyque « protéger, tester, isoler », il a été conçu avec les parties prenantes administratives et exécutives du terrain.

[Découvrir l'article](#)

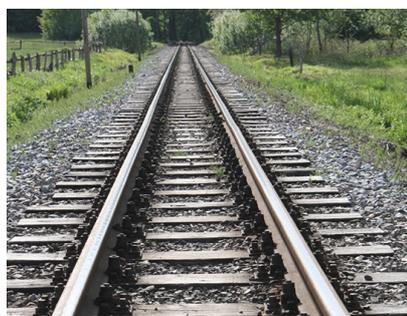
FOCUS

SUR LE TERRITOIRE



Pour le bien-être de nos anciens

Avec des collègues député(e)s, nous avons sollicité EHPAD et SAAD de nos circonscriptions, afin de mener une réflexion sur le Grand Âge et l'Autonomie au regard de la crise actuelle. Avec des EHPAD de la circonscription, j'ai formulé des remarques et recommandations sur la gestion de crise sanitaire du COVID-19 dans ce secteur. Grâce au travail combiné des députés, plus de 200 structures ont ainsi été interrogées sur le territoire Français. La synthèse de ces retours sera présentée au ministre des Solidarités et de la Santé pour accompagner le travail mené par le Gouvernement sur le Grand Âge.



Bientôt une ligne Cholet-Les Herbiers ?

Grâce notamment au travail mené avec ma collègue Martine Leguille-Balloy, députée de Vendée, une étude de faisabilité va être réalisée au sujet de la ligne Cholet-Les Herbiers. Très bénéfique tant pour les déplacements quotidiens que touristiques, le projet avait retenu l'attention de la Région. Les résultats de l'étude seront publiés dans les prochaines semaines.

[Lire l'article de Ouest-France](#)

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



En faveur du plan de déconfinement

Le plan de déconfinement présenté par le Premier ministre à l'Assemblée nationale le 28 avril dernier a été approuvé par une majorité de député(e)s. Présent dans l'hémicycle avec 74 de mes collègues, j'ai moi-même voté en faveur de ce plan.

Lire +



Reconquête de notre souveraineté au lendemain d'une crise mondiale

La crise du COVID-19 a plus que jamais révélé le besoin de construire pour demain une souveraineté tant européenne que française. J'ai ainsi travaillé avec plusieurs de mes collègues de la commission des Affaires Étrangères sur des propositions stratégiques : elles visent à accompagner en ce sens le développement de secteurs clés tels que l'alimentation, la santé ou encore le numérique.

RESSOURCES COVID-19

- [Cellule de soutien psychologique](#) pour les chef(fe)s d'entreprise
- La chanson des gestes barrières pour l'école - "[Corona Minus](#)"
- [Mesures spécifiques pour soutenir le secteur culturel](#)
- Fabriquer un masque en tissu - [le guide du Gouvernement](#)
- [Comprendre les différents types de test COVID-19](#)
- Que faire si je suis une personne contact d'un cas de COVID-19 ? - [Affiche](#)
- [Les numéros de téléphone](#) pour les personnes qui ont besoin d'aide
- [Les données COVID-19 journalières](#)
- [Site d'action et d'information](#) du plan relance tourisme

GARDONS CONTACT !

Un avis, une idée ?
Envie d'échanger ou de me rencontrer ?

02 41 49 43 20

denis.masseglia@assemblee-nationale.fr

denismasseglia.fr



Denis Masségli
25 boulevard Gustave Richard
49300 Cholet
denis.masseglia@assemblee-nationale.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous avez été en contact avec Denis Masségli.

[Se désinscrire](#)



© 2020 Denis MASSÉGLIA